



Le 9 avril 2021

Chères familles,

Quoi qu'il arrive, la santé et la sécurité passent toujours avant tout dans nos écoles. Le Département de la santé et de l'hygiène mentale de la Ville de New York (New York City Department of Health and Mental Hygiene - DOHMH) et le Département de l'Éducation de la Ville de New York (Department of Education - DOE) travaillent côte à côte durant la pandémie du COVID-19 pour protéger la santé de nos communautés scolaires. Nous sommes fiers que ce partenariat ait aidé à faire des bâtiments scolaires publics de la Ville de New York certains des endroits les plus sûrs de la ville.

Au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, nous avons mis à jour nos protocoles pour garantir une expérience d'apprentissage sûre et bienveillante pour chaque élève. Hier, suite aux directives du CDC et à l'examen détaillé de données scientifiques, nous avons annoncé des changements à nos politiques en matière de fermeture de bâtiments scolaires en raison du COVID-19 pour minimiser les perturbations de l'apprentissage en personne tout en maintenant notre engagement ferme pour garantir la santé et la sécurité.

Cette nouvelle politique figure parmi les nombreuses pratiques que nous avons mises en place pour protéger nos communautés scolaires, notamment en encourageant la vaccination pour tous les New-Yorkais éligibles. Au moins 65 000 membres du personnel scolaire ont déjà été vaccinés, ce qui constitue une couche de protection importante et essentielle. Tous les New-Yorkais âgés de 16 ans et plus peuvent désormais recevoir le vaccin contre le COVID-19 et nous vous encourageons à en savoir plus et à prendre rendez-vous sur nyc.gov/vaccinefinder.

Voici ce qu'il faut savoir à propos de la nouvelle politique en matière de fermeture :

Quand est-ce qu'une école fermera ?

À partir du lundi 12 avril 2021, une école fermera uniquement s'il y a **4 cas confirmés ou plus** de COVID-19 dans 4 salles de classe différentes sur une période de 7 jours, et que les cas sont liés à une exposition à l'intérieur de l'école, selon l'équipe en charge de l'enquête.

De nombreux bâtiments du DOE accueillent plus d'une école. Les autres écoles du même bâtiment ne fermeront que si elles présentent un ensemble distinct de 4 cas ou plus dans 4 salles de classe différentes liés à une exposition à l'intérieur de l'école, ou qu'il existe une interaction étroite entre les écoles, selon l'équipe en charge de l'enquête.

Et s'il y a 2 ou 3 cas dans une école ?

Si 2 ou 3 cas positifs dans différentes salles de classe sont identifiées au sein d'une école sur une période de 7 jours, les classes en question passeront à l'apprentissage à distance pendant 10 jours. Le reste de l'école restera ouvert pour l'apprentissage en personne.

De plus, il y aura une augmentation immédiate du nombre de tests aléatoires de dépistage du COVID-19 à l'école pour inclure 40 % de la population d'une école participant à l'apprentissage en personne au cours de la semaine suivante. Veuillez noter que les personnes qui ont été vaccinées seront incluses dans ces tests à partir de maintenant.

Et s'il y a 1 cas dans une école ?

Lorsqu'un seul cas est confirmé dans une école, la classe en question passera à l'apprentissage à distance pour une période de 10 jours, comme c'est le cas actuellement. Seuls les élèves ou le personnel non vaccinés de la classe ou des classes touchées devront se mettre en quarantaine.

Continuer de fermer les salles de classe en réponse à un cas de COVID-19 et augmenter le nombre de tests en raison de 2 ou 3 cas nous permet de maintenir la sécurité de nos communautés scolaires tout en évitant la fermeture de toute l'école. Nous savons combien la continuité est importante pour les élèves, le personnel et les familles, et cette approche nous permet de l'assurer tout en respectant les directives du CDC. Elle est aussi adaptée aux nombreuses familles et aux membres du personnel qui ont connu plusieurs fermetures de bâtiments au cours de cette année scolaire – et aux perturbations que cela peut entraîner. Notre objectif est d'assurer la sécurité et la stabilité pour toutes nos familles.

Comme toujours, nous vous remercions, vous et vos enfants, pour votre patience et votre ténacité durant cette année scolaire difficile.

Cordialement,



Meisha Porter
Chancelière
Département de l'Éducation mentale



Dave A. Chokshi, MD, MSc
Commissaire
Département de la santé et de l'hygiène